

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier
Commune(s) : LACQ (64300)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 17/03/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37828570201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : LACQ (64300)

Description¹ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune de Lacq exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits LACQ-106 (LA106) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 30 mai 2017.

Le puits LACQ-106 a été foré du 9 mars 1955 au 13 mars 1956 jusqu'à la profondeur de 4 234 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 406 031 m, Y = 6 266 464 m, Zsol = 115,25 m. Le puits LACQ-106 a été bouché définitivement le 27 septembre 2014. La tête de puits a été découpée à - 3 m/TN.

La plate-forme du puits LA106 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400314.

L'emprise du site s'étend sur environ 29 030 m². Les environs immédiats du site sont constitués :

- au nord : d'une voie communale puis de zones boisées abritant le ruisseau « la Geüle » situé à environ 150 m au nord, s'écoulant d'est en ouest et capté par le Gave de Pau à 3 km en aval hydraulique. Ce ruisseau est compris dans la zone Natura 2000 « Gave de Pau » et ses affluents (à environ 150 m au nord du site)
- à l'est : d'espaces agricoles
- au sud : d'espaces agricoles
- à l'ouest : d'une voie communale, puis d'une départementale puis d'espaces agricoles ; la plate-forme industrielle Induslacq à environ 2,4 km.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en novembre 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- des teneurs en hydrocarbures dans les sols, avec une concentration

supérieure à la valeur de comparaison 500 mg/kg. Concernant les 6 stocks de terres/matériaux, l'échantillon réalisé au niveau du stock 4 présentait une teneur de 600 mg/kg ;

- aucun impact en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques ;
- des teneurs en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes dans les sols avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison 0,2 mg/kg. ;
- des teneurs en métaux (cuivre, mercure et plomb) dans les sols avec une concentration supérieure aux valeurs de comparaison. Concernant les 6 stocks de terres/matériaux, l'échantillon réalisé au niveau du stock 4 présentait une anomalie en cuivre (100 mg/kg pour une valeur de comparaison de 65 mg/kg) et en plomb (teneur de 120 mg/kg pour une valeur de comparaison de 100 mg/kg) ;
- aucun impact aux PCB (Polychlorobiphényle) ;
- des pH dans les boues de forage prélevées au droit des bourniers B1 et B4 compris entre 10,3 et 10,5 ;
- la présence d'HCT (Hydrocarbures Totaux) à hauteur de 600 µg/l dans les eaux de bournier du brûlage, avec 42 µg/l en hydrocarbures C5-C10, 7,8 µg/l en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) et 7,9 µg/l en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) ;
- l'absence d'impact en hydrocarbures et en métaux dans les eaux souterraines du site.
- aucun impact en HCT, HAP, BTEX, métaux et PCB sur le manifold M4.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés entre octobre 2017 et octobre 2021.

Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2017/08 du 1er février 2018).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitation fixés par l'AP Mines/2017/02. Les teneurs résiduelles en composés hydrocarbures respectent le seuil de 1 000 mg/kg en hydrocarbure C10-C40 fixés par l'arrêté préfectoral pour la totalité des analyses.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site LA106 est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage industriel.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 19 juillet 2022, complété le 4 août 2022 et la visite du site réalisée le 21 juillet 2022, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 23 août 2022.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées. Il n'y avait plus de trace visible des anciennes activités réalisées sur le site.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/19 du 07 septembre 2022.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux

- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 17/03/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : LACQ (64300)

Description³ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune de Lacq exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits LACQ-106 (LA106) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 30 mai 2017.

Le puits LACQ-106 a été foré du 9 mars 1955 au 13 mars 1956 jusqu'à la profondeur de 4 234 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 406 031 m, Y = 6 266 464 m, Zsol = 115,25 m. Le puits LACQ-106 a été bouché définitivement le 27 septembre 2014. La tête de puits a été découpée à - 3 m/TN.

La plate-forme du puits LA106 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400314.

L'emprise du site s'étend sur environ 29 030 m². Les environs immédiats du site sont constitués :

- au nord : d'une voie communale puis de zones boisées abritant le ruisseau « la Geüle » situé à environ 150 m au nord, s'écoulant d'est en ouest et capté par le Gave de Pau à 3 km en aval hydraulique. Ce ruisseau est compris dans la zone Natura 2000 « Gave de Pau » et ses affluents (à environ 150 m au nord du site)
- à l'est : d'espaces agricoles
- au sud : d'espaces agricoles
- à l'ouest : d'une voie communale, puis d'une départementale puis d'espaces agricoles ; la plate-forme industrielle Induslacq à environ 2,4 km.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en novembre 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- des teneurs en hydrocarbures dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison 500 mg/kg. Concernant les 6 stocks de terres/matériaux, l'échantillon réalisé au niveau du stock 4 présentait une teneur de 600 mg/kg ;
- aucun impact en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques ;
- des teneurs en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes dans les sols avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison 0,2 mg/kg. ;
- des teneurs en métaux (cuivre, mercure et plomb) dans les sols avec une concentration supérieure aux valeurs de comparaison. Concernant les 6 stocks de terres/matériaux, l'échantillon réalisé au niveau du stock 4 présentait une anomalie en cuivre (100 mg/kg pour une valeur de comparaison de 65 mg/kg) et en plomb (teneur de 120 mg/kg pour une valeur de comparaison de 100 mg/kg) ;
- aucun impact aux PCB (Polychlorobiphényle) ;
- des pH dans les boues de forage prélevées au droit des bourniers B1

et B4 compris entre 10,3 et 10,5 ;
– la présence d'HCT (Hydrocarbures Totaux) à hauteur de 600 µg/l dans les eaux de bourbier du brûlage, avec 42 µg/l en hydrocarbures C5-C10, 7,8 µg/l en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) et 7,9 µg/l en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) ;
– l'absence d'impact en hydrocarbures et en métaux dans les eaux souterraines du site.
– aucun impact en HCT, HAP, BTEX, métaux et PCB sur le manifold M4.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés entre octobre 2017 et octobre 2021.

Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2017/08 du 1er février 2018).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitation fixés par l'AP Mines/2017/02. Les teneurs résiduelles en composés hydrocarbures respectent le seuil de 1 000 mg/kg en hydrocarbure C10-C40 fixés par l'arrêté préfectoral pour la totalité des analyses.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site LA106 est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage industriel.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 19 juillet 2022, complété le 4 août 2022 et la visite du site réalisée le 21 juillet 2022, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 23 août 2022.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées. Il n'y avait plus de trace visible des anciennes activités réalisées sur le site.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/19 du 07 septembre 2022.

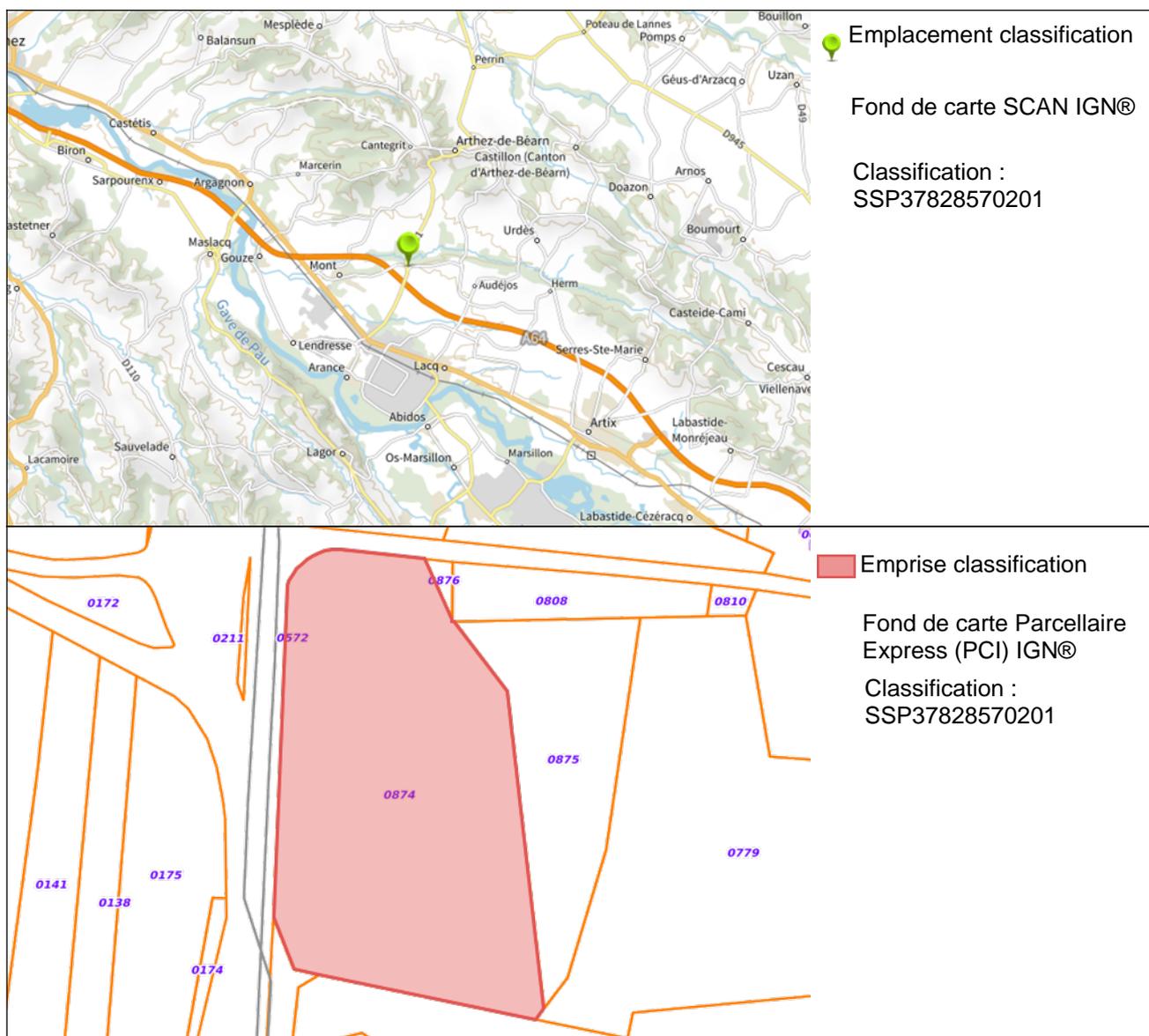
Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) :	Non renseigné
Documents associés :	AP1_MINES-2017-08_2018.02.01_LA106
	AP2_MINES-2022-19_2022.09.07_LA106
	DADT_20170523_LA106
	Memoire_Fin_Travaux_20220707_LA106
	Rapport_AP1_20180112_LA106
	Rapport_AP2_20220804_LA106
	Rapport_Recevabilite_20170829_LA106

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
LACQ		A	0572	00
LACQ		A	0874	00

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 406032.09440591594, Lat. : 6266475.400610944

Superficie estimée :

29103 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.